

« De quoi j'me mêle ? »

José Varéla

Le projet qui suit n'est pas le produit d'un élu, d'un groupe d'étude ou d'une association mais le fruit de l'expérience et de la réflexion d'un citoyen libre de tout engagement envers qui que ce soit. Et c'est précisément cette liberté qui permet de regarder le paysage et pas seulement la route.

Père de plusieurs enfants, j'ai forcément réfléchi à l'école. Journaliste j'ai enquêté sur la délinquance et le crime, et forcément réfléchi à la punition de la transgression des lois qui fondent notre société. Scénariste, j'ai naturellement imaginé d'autres solutions aux problèmes de société.

Je sais qu'il est téméraire de proposer la lecture d'un projet à des responsables comblés d'information. Mais je pense essentielles et pour certaines originales, les solutions formulées dans ces pages, tant pour le présent que pour l'avenir de notre pays. C'est pourquoi, je me permets de vous les adresser...

TROIS BOULEVERSEMENTS SANS VIOLENCE POUR CHANGER LA FRANCE

Tant que la société française refusera d'entendre et d'accepter la vraie raison pour laquelle cent soixante mille adolescents (cinq cent mille en trois ans) abandonnent chaque année l'École pour la rue, sans diplôme et sans formation, les voitures continueront de brûler, les banlieues de se révolter, les prisons de se remplir, le RMI de prospérer. Tant qu'elle jugera secondaire la formation au civisme des pré-adultes, elle accueillera en son sein des adultes incivils, irrespectueux des autres, incapables de travailler ensemble. Tant qu'elle ne punira la transgression des lois qui la fondent, que par une sanction constituée d'une condamnation à ne rien faire entre quatre murs, elle poussera les délinquants vers la récidive et le crime.

Tant que ces problèmes n'auront pas de solutions la société française produira de l'inadaptation, du stress, du mal être, parmi les jeunes comme parmi les adultes, avec pour conséquence directe un coût économique, financier et psychologique, gigantesque. Il est donc évidemment urgent de :

- Changer l'école.
- Former à la vie ensemble.
- Transformer la sanction de la transgression des lois.

1 / CHANGER L'ECOLE

Il a fallu cinq cent mille morts en France et quarante ans pour qu'on accepte de reconnaître que la vitesse sur les routes constituait le principal

facteur d'accidents et imposer sa limitation. Jusqu'à cette prise de conscience de la réalité objective, c'est d'abord l'équation personnelle des conducteurs qu'on incriminait. « S'il y a autant d'accidents c'est que les gens conduisent mal... » disait-on. Cinq cent mille morts pour qu'on comprenne.

Combien faudra-t-il de profs agressés, de voitures brûlées, de bus attaqués, d'écoles saccagées, de millions d'enfants laissés à la rue pour qu'on ouvre enfin les yeux sur d'autres paramètres du problème que ceux identifiés par les sociologues et autres experts en jeunes et en banlieues ? Pour expliquer cette violence, ces sociologues relayés par les politiques affirment : « c'est la désespérance des cités, l'urbanisme, le manque d'animateurs, d'installations, de lieux de rencontre, de police de proximité, etc. » Ces facteurs existent, ils n'en sont pas moins secondaires.

Le terreau de la violence est à mettre d'abord en rapport avec l'échec de l'Education Nationale qui n'arrive pas à intégrer toute une partie de la jeunesse qui va se retrouver faute de formation, au chômage, assistée, et pour une part d'entre elle dans la petite délinquance.

La vraie question qu'il faut se poser est celle-ci : pourquoi donc cent soixante mille jeunes abandonnent l'école CHAQUE ANNÉE ? Ayons le courage de dire que c'est parce qu'ils s'y emmerdent. Car on n'a encore jamais vu un jeune refuser de participer à des activités qui le passionnent. Deuxième question qui découle de la première : pourquoi donc s'emmerdent-t-ils à l'école ? Tout simplement parce qu'on les scotche sur des chaises six à sept heures par jour pour les gaver de savoir. Après quoi on les force encore à se gaver avec des leçons et des devoirs. Et ceci, à l'âge où la sève monte dans le corps. A l'âge où l'on éprouve avant tout le besoin de bouger, de faire, de créer. Ce rythme scolaire contre nature qu'on impose à tous, ne fonctionne vaille que vaille que pour une minorité d'enfants, entraînés à l'abstraction, bien encadrés à la maison, des enfants pouvant partir en week end.

Pour la majorité des élèves il est très fatigant. Pour le quart restant, il est tout simplement insupportable. Et l'augmentation du nombre des suicides de jeunes collégiens et lycéens indiquerait que la charge de travail qu'on leur impose a une part de responsabilité dans ces drames.

Toutes les études des spécialistes de la physiologie de l'enfant l'ont montré : un enfant normalement constitué ne peut se concentrer plus de 3 heures 30 à 4 heures par jour. « L'alternance entre mouvement et immobilité, entre activités rationnelles, activités artistiques et activités physiques doit être respectée dans l'emploi du temps quotidien et pas seulement dans l'emploi du temps hebdomadaire. (Rapport Debré et Douady, 1962) Mais il suffit d'être simplement à l'écoute de ses enfants pour comprendre cela.

L'organisation de la transmission du savoir par l'Education Nationale est d'autant plus stupide que les enseignants eux-mêmes sont victimes de cette situation. Il suffit d'aller dans les salles des professeurs pour constater le nombre d'entre eux qui craquent, victimes de crises de nerf et de dépressions, parce qu'ils ne peuvent plus tenir leurs élèves. Il suffit de les écouter vers la sixième semaine de cours, et vers la fin de l'année scolaire pour constater qu'ils attendent leurs vacances comme des asphyxiés attendent l'oxygène...

TRAVAIL INTELLECTUEL, SPORT, ARTS, TRAVAIL MANUEL

La solution est évidente. Pour partie, elle fonctionne déjà depuis longtemps ailleurs : 3h30 à 4 h de travail intellectuel le matin. Et l'après midi, sport, théâtre, musique, menuiserie, maçonnerie, plomberie, sculpture etc. Mais ce qui serait nouveau c'est que l'ensemble de ces activités puissent s'exercer dans le cadre de l'Education Nationale. Et si en Allemagne on remet en question ces rythmes, c'est uniquement parce que ces activités de l'après midi sont facultatives et laissées à l'initiative des parents. Or de plus en plus de femmes travaillant, les enfants sont souvent livrés à eux-mêmes. Ce n'est pas le principe qui est remis en cause. Alors pourquoi du sport tous les jours ? Cela va de soi. Le sport développe le corps des adolescents de façon harmonieuse et leur crée un capital santé. Parce que le sport consomme et canalise l'énergie dont les adolescents débordent. Parce qu'il constitue une bonne antidote aux jeux vidéo et à la télé. N'oublions pas qu'en France 12% des enfants sont atteints d'obésité et leur nombre augmente de 5% par an ! Parce que le sport enfin apprend à intégrer des règles et à respecter les autres. Quand nos adolescents auront fait du sport chaque jour, ils seront moins agités, ils brûleront moins de voiture, ils caillasseront moins la police. Pourquoi du théâtre, du chant, de la danse ? Parce que ces activités incitent à s'ouvrir, à maîtriser sa créativité, à se confronter à de grands textes et de grandes musiques. Quand nos enfants feront régulièrement du théâtre, du chant, de la danse, ils découvriront le plaisir de s'harmoniser aux autres. Ils s'exprimeront mieux, avec plus de sincérité.

Pourquoi du travail manuel ? Parce que le travail avec ses mains aide à la compréhension de la nature même de la matière, autrement dit, à la compréhension du réel. Quand nos enfants exécuteront régulièrement des travaux manuels, quand ils apprendront à souder, à menuiser, à maçonner, ils acquerront une certaine perception des relations de causes à effets et des enchaînements logiques. On le sait : l'intelligence et le langage sont venus à l'Homme par les mains. Ils apprendront également à respecter les objets manufacturés et le travail de ceux qui les produisent.

REDEFINITION DES RYTHMES ET DES PROGRAMMES

Ce projet est évidemment complexe dans sa mise en oeuvre. Il suppose une redéfinition du mode d'acquisition du savoir. Une simplification des programmes. Une reconstruction des rythmes journaliers, hebdomadaires et annuels. Il implique nécessairement une augmentation du nombre de jours scolarisés (actuellement en France le plus faible d'Europe) et un raccourcissement de la durée des vacances scolaires. Cela créera des oppositions, bien sûr. Mais pourquoi les enseignants tiennent-ils autant à leurs vacances, sinon parce qu'ils sont épuisés par le manque d'harmonie, de plaisir, par la tâche de police qu'ils doivent en permanence assumer. Un travail quotidien plus harmonieux n'exigerait pas autant de vacances. Il est certain que ces nouvelles activités imposeront de construire de nouveaux complexes sportifs, d'aménager des ateliers et des salles spécialisées. Et alors ? Il est certain qu'il faudra négocier avec l'industrie touristique les pertes de journées subies. Il est certain qu'il faudra engager et former des moniteurs des formateurs, des enseignants. Mais de nombreux professeurs pourraient participer à l'encadrement des jeunes dans une autre discipline que celle qu'ils enseignent

habituellement. Une discipline correspondant à leurs activités de loisirs personnels : peinture, sculpture, jardinage, théâtre, chant, sport, travaux manuels etc.

UNE REFORME COUTEUSE MAIS CERTAINEMENT MOINS QUE L'ECHEC SCOLAIRE ET SON CORTEGE DE CONSEQUENCES.

Tout cela coûtera cher. Pour faire accepter par l'Etat, la Région et le Département et finalement par la société, l'augmentation nécessaire du budget consacré aux établissements scolaires, il faudra dire et chiffrer les économies qui seront réalisées sur d'autres budgets dans différents secteurs : police, justice, santé. Car l'échec scolaire, la toxicomanie et la délinquance chez les élèves, l'absentéisme, le manque de motivation; la dépression nerveuse, la crispation sur les avantages acquis chez les enseignants, tout cela a un coût. Un coût non chiffré mais on sait bien que c'est un coût élevé.

UNE REFORME A CONSTRUIRE AVEC LE CORPS ENSEIGNANT

Enfin il va de soi qu'une telle réforme ne pourrait s'élaborer qu'en entraînant les enseignants dans sa conception même. Pas seulement les enseignants, mais les parents et tous ceux qui sont partie prenante de l'éducation et de la santé tant au niveau local qu'au niveau national. En somme, plus qu'une réforme, c'est un bouleversement. Les timorés et les tenants du « pas de vagues » diront qu'une telle aventure serait démesurée, qu'elle s'attaquerait à des intérêts intouchables de toutes sortes, qu'elle est donc totalement utopiste. Effectivement, sa mise en place nécessitera de l'intelligence et du courage. Mais ce serait une réforme qui réveillerait les énergies, l'intelligence, la créativité. Une réforme auprès de laquelle le problème de la carte scolaire dont on a fait grand cas apparaîtra anecdotique pour ne pas dire ridicule. Evidemment une telle « révolution » suppose de la part des politiques un certain courage. Mais après tout n'en a-t-il pas fallu bien plus encore à Jules Ferry, Ferdinand Buisson et Camille Sée, pour imposer l'école obligatoire, laïque et républicaine, il y a cent vingt deux ans ?

2 / FORMER À LA VIE ENSEMBLE

La deuxième réforme à faire est la création d'un service civil obligatoire pour les garçons comme pour les filles. François Bayrou, Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal l'ont proposé. Il devrait donc y avoir consensus. Encore faut-il le faire réellement.

Et non pas un service civil formé de volontaires comme l'avait envisagé Jacques Chirac, mais un service civil obligatoire de six mois, pour les garçons comme pour les filles, à l'âge 17 ou dix huit ans. Avant le bac ou après.

Un service civil sans possibilité de sursis et sans dérogation. Un service civil et civique. Un service au cours duquel les jeunes apprendraient la protection civile, le respect des autres, des faibles, des gens âgés, des enfants. Au cours duquel ils apprendraient les valeurs citoyennes. Un service civil qui permettrait de repérer et de combattre l'analphabétisme et l'illettrisme. Un service civil au cours duquel les jeunes effectueraient des stages et des initiations qui les aideraient à choisir ultérieurement une spécialisation, un métier. Ce serait

évidemment un lieu de brassage et de mixité sociale qui n'existe plus depuis la fin du service militaire. Aujourd'hui un ado du 7ème arrondissement de Paris n'a strictement aucune chance de rencontrer un ado des cités. Enfin ce service civil constituerait une sorte de rite de passage de l'adolescence à l'âge adulte. Rite qui n'existe plus et dont les psychologues relèvent le manque.

3/ TRANSFORMER LA SANCTION DE LA TRANSGRESSION DE LA LOI De la condamnation à ne rien faire en prison à la condamnation à apprendre, à faire, à réparer.

La comptabilité de la violence révèle :

- Une progression importante des vols et des vols avec violence(+100% depuis 92)
- Une très forte progression de la délinquance chez les jeunes de moins de 18 ans, c'est à dire, parmi les jeunes collégiens, lycéens, ou exclus par ces institutions.
- Un recul des homicides de 20% depuis 92.

Les vieilles idées ne marchent pas. Force est de constater que les politiques menées jusqu'ici par ceux qui ont gouverné la France depuis trente ans n'ont globalement rien produit de significatif. Croire que la situation ne pourrait se résoudre qu'avec des solutions répressives du genre : policiers supplémentaires, sanctions financières infligées aux parents des jeunes délinquants, moniteurs de quartiers, agents de prévention, toutes ces mesures ont fait la preuve de leur inefficacité.

C'est l'ensemble des concepts sur lesquels se sont fondées jusqu'ici les réponses apportées à la délinquance et à la criminalité qu'il faut remettre en question.

C'est l'ensemble de ce que la société organise pour former sa jeunesse qu'il faut repenser, de même qu'il faut repenser la nature même de la sanction des transgressions des règles qui la fondent. Le sujet est d'autant plus important que l'insécurité est la résultante de tous les « problèmes de société » non résolus : Famille, école, formation, chômage, exclusion, justice, prison...

Et il est d'autant plus difficile à aborder qu'il focalise les fantasmes de chacun. Fantasmes sur la drogue. La réalité est que les drogues dites dures ne font que quelques dizaines de victimes par an, les douces quasiment aucune alors que dans le même temps l'alcool en fait plus de cent cinquante mille.. Fantasmes sur les crimes de sang qu'on imagine à tous les carrefours et qui pourtant ont régressé en France d'après les chiffres officiels. Fantasmes sur l'insécurité alors qu'on ne pouvait autrefois traverser la forêt de Fontainebleau sans avoir prié à l'avance pour éviter de se faire détrousser, voire égorger.

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE MINEURS

L'insécurité, on le sait, est d'abord aujourd'hui le fait de jeunes de 12 à 25 ans, pas élevés, livrés à eux même, rejetés par le collège et le lycée, largués dans la rue. Ce sont ces adolescents et jeunes adultes qui « caillaient » les flics, qui arrachent les sacs des vieilles, qui agressent les contrôleurs et les conducteurs et finissent par braquer. A leur façon, ils font payer à la société

adulte son refus de mettre la jeunesse au centre des problèmes. S'il faut punir la transgression des lois qui fondent, instituent et structurent la société, il est nécessaire de se demander aujourd'hui quelle punition et dans quel but ?

ELIMINER OU REGENERER

La punition de référence, qui fut durant des millénaires dans la plupart des civilisations, la peine de mort, en étant supprimée en Europe au profit d'une peine de prison à perpétuité, n'a plus aujourd'hui pour objectif principal d'éliminer définitivement du groupe l'individu qui transgresse ses lois, mais de l'écarter temporairement pour le réinsérer un jour dans la société. On doit donc se demander comment réinsérer des individus qui sont pour la plupart fortement atteints psychologiquement par leur détention ? Hommes brimés par des caïds, méprisés par des surveillants, violés, pour les plus jeunes et les plus tendres d'entre eux, par leurs co-détenus ? A tel point qu'un nombre non négligeable de prisonniers se suicident année après année. A tel point que des milliers d'autres deviennent fous, à ne rien faire, enfermés du matin au soir entre quatre murs et développent un désir de faire payer la société qui les a ainsi traités. Il n'est donc pas étonnant de constater que la majorité des délits et des crimes est le fait de récidivistes. 68 % des gens ayant effectué des séjours en prison y retournent. Il y avait trente cinq mille prisonniers dans les prisons françaises en 1980 et l'on trouvait déjà ce nombre énorme, il y en a soixante cinq mille aujourd'hui. Chacun sait que les prisons débordent. L'insécurité a-t-elle réellement diminué pour autant ?

Dans l'univers carcéral le système de pouvoir régnant, confère aux plus durs des criminels un rôle de modèle, contribuant à inverser chez l'ensemble des détenus, le code de valeurs qui fonde notre société. Qui ne sait pas encore que la prison s'avère être pour les jeunes « la meilleure école du crime » ?

Qui ne sait pas encore qu'en sortant de prison, hommes et femmes se retrouvent totalement démunis pour affronter un monde de plus en plus exigeant ? Comment peut-on imaginer les réinsérer, sans formation, sans métier, après des mois et des années passées à fainéanter, rongés par la haine de la société ? Comment peut-on imaginer mettre ces individus sur le « marché du travail » en se persuadant que ça va marcher pour eux, alors qu'il y a des millions de gens performants sans emploi ?

Certes, la prison comme punition de référence, constitua un progrès indéniable par rapport à la mise à mort et aux châtiments corporels. Aujourd'hui, nous devons la remettre en question. Ici comme ailleurs, nous ne pouvons plus faire « comme si ». Comme si le problème n'existait pas.

IMAGINONS UN AUTRE TYPE DE SANCTION

Imaginons donc autre chose... Imaginons par exemple que le châtiment consiste en une condamnation à apprendre, à faire et à réparer plutôt qu'une condamnation à être simplement privé de liberté, c'est à dire une condamnation à ne rien faire. Faire, non pas faire des trous dans les cours des prisons pour les reboucher après. Non pas couper du bois dans les marécages de Guyane. Non. Acquérir des connaissances, des savoirs, des méthodes, des pratiques. Intégrer des règles, apprendre l'effort. Puis produire à partir de ces acquis afin d'indemniser les victimes et la société. Les peines consisteraient donc à passer,

des CAP pour les uns, des BTS pour les autres, des Licences, des Maîtrises, des Doctorats, en deux mots à acquérir des savoirs et des savoir-faire et à appliquer ces savoirs et ces savoir-faire une fois acquis Elles consisteraient également à réparer, à travailler pour financer les réparations nécessaires des dommages causés aux personnes, aux entreprises ou aux institutions.

Cela n'impliquerait pas que les condamnés puissent s'éparpiller dans la nature. Non. Ils seraient privés de liberté jusqu'à ce qu'ils aient réalisé une part plus ou moins importante décidée par le juge ou le jury de leur programme de formation-réparation.

Prenons le cas d'un individu de vingt cinq ans arrêté lors d'un braquage avec ou sans prise d'otage, comme j'en ai rencontré souvent quand j'étais faits-diversier. Il s'avère, comme la plupart du temps, que le dit-individu abandonné l'école au niveau du collège. Le garçon s'y emmerde, la rue l'amuse. Mais comment vivre, il ne sait rien faire. Pendant deux ou trois ans il va se nourrir chez ses parents. Mais dix huit ou vingt ans, ceux ci lui demandent de se débrouiller seul. La suite est connue. Trafic en tous genres, vols de scooters, de voitures etc. Et on passe au cran supérieur. Braquage et prise d'otage. Arrestation. Cour d'assise, dix à quinze ans de réclusion, si ce n'est plus.

Imaginons qu'au lieu des vingt ans de réclusion on le condamne : 1/à passer un CAP, puis un BTS en lui laissant le choix de la spécialité tout en le maintenant enfermé jusqu'à réalisation d'une partie de son programme. 2/ à l'obligation d'exercer dans la spécialité choisie jusqu'à remboursement des dégâts causés, indemnisation des victimes et amende à payer à l'Etat.

Ainsi reconnus coupables par les juges ou les jurys, les individus ne seraient donc plus condamnés à une durée d'enfermement, mais à un certain nombre de « points » à réaliser. Et dès lors, la durée de leur détention leur incomberait pour partie. Un tel qui se mettrait au boulot retrouverait plus rapidement la liberté que tel autre qui ne voudrait rien faire. Dans la pratique la réforme serait beaucoup plus simple et moins coûteuse qu'il n'y paraît. Simple, parce que le Droit pénal Spécial, qui donne la fourchette des peines sanctionnant une faute, déterminerait dorénavant le nombre de points à réaliser.

Peu coûteuse parce qu'elle aurait pour principe d'imposer l'autonomie économique des centres d'apprentissage et de détention. Autrement dit les condamnés devraient grâce à leur travail, pourvoir à leurs besoins de nourriture, de construction, de locaux, de chauffage etc.

Ainsi, à l'issue de la réalisation de ses points, le condamné aura payé « sa dette envers la société » et envers ses victimes. Et il se sera forgé les outils de sa réinsertion. Il ne sera plus acculé à la récidive. Enfin il aura appris à éprouver le plaisir de faire.

Une telle idée apparaîtra à certains comme totalement utopiste. Disons simplement que l'interdit de l'inceste, le suffrage universel, l'abolition de l'esclavage, celle de la punition corporelle et de la peine de mort, apparurent aussi en leurs temps comme des élucubrations de doux rêveurs.

LE COÛT DE CES RÉFORMES

Curieusement, les politiques ne parlent pas du rapport qui existe entre les problèmes économiques et les problèmes dits « de société ». Ils peuvent décrire

les premiers en détail : dette de la France, faiblesse de la croissance, dégradation du tissu industriel, poids des prélèvements obligatoires, etc. Ils peuvent avec tout autant de détails décrire les seconds : violence des jeunes, ghettoïsation, révoltes des banlieues, délinquance, criminalité, chômage, inégalités croissantes. Mais ils sont démunis d'outils pour évaluer les effets sur l'économie des mauvaises solutions mises en place et qui opèrent depuis longtemps.

Combien coûte à la société les 160 000 jeunes que l'Education Nationale rejette chaque année à la rue ? Combien coûte leurs dérives ? leur inadaptation ? leur violence ?

Si l'on cumulait les coûts directs et les coûts induits par les problèmes de société, la somme certainement s'élèverait à des dizaines de milliards d'euros par an. Sans compter ce qui ne peut se chiffrer mais qui contribue à l'appauvrissement du pays : le coût psychologique, le coût culturel, le coût moral. Un tribut que toute la société paye et dont l'économie permettrait de rembourser plus rapidement la dette du pays et d'investir dans des grands chantiers qui redonneraient sur une base nouvelle un bon moral aux gens de ce pays.

Or c'est à l'Etat que revient le devoir d'agir pour mettre en oeuvre des solutions nouvelles, parce que c'est l'Etat qui dans le domaine des « problèmes de société » détient les principaux leviers. Si certains de ces problèmes relèvent de la sphère privée, comme par exemple les conséquences sur les enfants, des mésententes conjugales ou des démissions parentales, de celle des pères en particulier, il apparaît que la plupart d'entre eux et les plus importants se développent dans des domaines qui s'inscrivent dans le champ de compétences de l'Etat. Il en est ainsi de l'école, de la santé, de la solidarité, de la Justice et particulièrement de la nature de la sanction que la société inflige à ceux qui transgressent les lois qui la fondent.

Et j'ai la conviction que les Français sont assez malins pour comprendre ces réformes, non seulement si on leur montre les avantages qu'ils en retireront, mais surtout si on leur propose d'en être les acteurs.